Zeitschrift: SVPW-Jahrbuch = Annuaire ASSP

Herausgeber: Schweizerische Vereinigung für Politische Wissenschaft

Band: 26 (1986)

Artikel: Vers une remontée du nationalpopulisme en Suisse? : le cas des

vigilants genevois

Autor: Sain-Quen, François

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-172514

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

François Saint-Ouen

Vers une remontée du nationalpopulisme en Suisse? Le cas des vigilants genevois

A travers les succès récents de Vigilance et de l'Action nationale se trouve posé le problème de l'actuelle montée du courant «national-populiste» dans la vie politique suisse. L'examen des cinquante dernières années révèle à cet égard deux caractéristiques: d'une part la relative permanence d'une telle sensibilité, d'autre part la forme cyclique sous laquelle elle se manifeste au niveau de la représentation politique instituée. Les vigilants genevois fournissent un bon exemple de cet alliage entre populisme et nationalisme, où il s'agit de rassembler divers sujets de mécontentement en les rationalisant derrière une cause explicative simple qui pourra être la «surpopulation étrangère» ou le problème des «faux réfugiés». Proches de certaines sensibilités et aptes à les organiser de manière mobilisatrice, ces partis voient pourtant leurs succès entraîner régulièrement des mécanismes d'adaptation du système politique suisse, qui ne leur permettent pas d'en tirer durablement tous les acquis.

Angesichts der jüngsten Erfolge von Vigilants und Nationaler Aktion stellt sich die Frage nach der Bedeutung der national-konservativen Bewegung in der Schweizer Politik. Eine Analyse der vergangenen fünfzig Jahre zeigt zwei Hauptmerkmale: einerseits scheint ein national-konservatives Oppositionspotential dauernd vorhanden zu sein, andererseits sind seine Wahlerfolge ausgesprochen zyklisch. Die Genfer Vigilants illustrieren als typisches Beispiel, wie die Sammlungsbewegung von «Volk und Heimat» vorhandene Unzufriedenheit kanalisiert und auf einfache Ursachen zurückführt – seien dies nun «Überfremdung» oder «unechte Flüchtlinge». Die Bewegung scheint Gespür zu haben für das Unbehagen bestimmter Bevölkerungsgruppen und vermag dieses auch zu mobilisieren. Vigilants und andere national-konservative Bewegungen stossen aber regelmässig an dieselbe Grenze: das politische System der Schweiz reagiert auf ihre Forderungen und integriert sie in die institutionelle Politik. Damit entfallen die Voraussetzungen für einen dauerhaften Erfolg der national-konservativen Bewegungen.

I. Introduction

Les élections cantonales genevoises d'octobre 1985 ont révélé l'impact exceptionnel de Vigilance. Ce mouvement, bien que spécifiquement genevois, participe de la même mouvance politique que l'Action nationale dont on a pu récemment mesurer les progrès dans plusieurs cantons.

Le but de cet article est d'analyser ce qui s'est passé à Genève en le réinsérant dans le contexte plus général de la vie politique suisse. Il s'agit en fait d'évaluer la portée d'un courant quelque peu différent de ceux qui traditionnellement dominent la vie politique du pays, courant que d'aucuns désignent sous l'appellation d'«extrême droite» ou de «xénophobe» mais qu'il nous a semblé plus adéquat de qualifier de «national-populiste» pour des raisons que cet article s'efforcera de faire apparaître.

Tout d'abord, est-ce l'irruption d'un phénomène nouveau ou la réitération d'un phénomène ancien? Cette récente apparition est-elle une émergence ou n'est-elle qu'une remontée? Une analyse historique s'impose pour rendre compte de la genèse et de l'évolution de cette sensibilité politique à Genève et en Suisse. Elle en montrera notamment le caractère instable et pour ainsi dire cyclique, fait d'irruptions spectaculaires et de somnolences relatives.

Puis nous nous attarderons plus spécialement sur le cas des vigilants genevois en brossant tout d'abord l'historique de leur implantation dans la vie politique du canton pour nous livrer ensuite, à la lueur des dernières élections, à une étude de leur discours et à un examen de leurs atouts et de leurs faiblesses. Nous mettrons à cette occasion l'accent sur l'impact, à notre avis majeur, que constitue l'articulation de thèmes autour de symboles propres à sensibiliser certaines couches de l'électorat.

Enfin, nous élargirons la problématique pour envisager l'enjeu que représentent de tels mouvements sur le plan national. A quoi correspondent-ils? Peuvent-ils être durables ou sont-ils voués à n'être que conjoncturels? Quels sont leur fonction et leur statut dans le système politique fédéral? Quel type de réponse est réservé à leurs demandes par les pouvoirs institués?

II. L'histoire récente du national-populisme à Genève et en Suisse

L'histoire récente de la Suisse et du canton de Genève nous montre une certaine constance dans l'apparition de mouvements qui, dans certaines conjonctures favorables, arrivent à canaliser des sentiments de mécontentement et une volonté de repli présente dans certaines couches de la population. Elle nous révèle aussi que, faute de réussir à s'intégrer au système politique helvétique, ces mouvements ne parviennent guère à durer. Pourtant, la régularité avec laquelle ils finissent toujours par réapparaître dépasse la simple conjoncture et amène à s'interroger sur leur capacité d'ancrage sur des dispositions durables, bien que souvent latentes, d'une partie au moins de l'opinion et de l'électorat.

Un premier temps fort se situe dans les années trente où l'on remarque que Genève, dont la vocation internationale s'est affirmée à l'issue de la première guerre mondiale, fait d'ores et déjà figure de cas intéressant. Les années 1933-1936 marquent l'apogée des mouvements frontistes dans certains cantons de Suisse allemande. L'Union nationale de Georges Oltramare en est l'équivalent genevois. Créée en 1932, elle remportera ses meilleurs succès aux élections cantonales de 1933 (9 sièges sur 100 au Grand Conseil genevois) et de 1936 (10 sièges). Cette période faste coïncide avec un climat d'affrontements idéologiques marqué par l'inquiétude des milieux de droite devant la montée du parti socialiste de Léon Nicole, fortement ancré à gauche, ouvertement marxiste et enclin à une alliance de type «Front populaire» avec les communistes. Celui-ci remportera nettement les élections de 1933 (45 sièges au Grand Conseil; 4 sièges sur 7 au Conseil d'Etat, l'exécutif cantonal). Cette radicalisation de la lutte politique, qui profite à la fois aux socialistes et à l'Union nationale, s'explique en outre par une désaffection à l'égard des partis bourgeois traditionnels, dont certaines personnalités avaient été mêlées à divers scandales financiers.

La filiation dans laquelle s'inscrit l'Union nationale remonte à 1923, date de la création de l'Union de Défense Economique ¹. Celle-ci se bat contre la pression fiscale, pour la défense des petits commerçants et artisans, et remporte aussitôt un succès estimable avec 24 élus au Grand Conseil. En perte de vitesse, elle fusionnera en 1932 avec un groupuscule fascisant, l'Ordre Politique National fondé en décembre 1930 par Georges Oltramare. De cette fusion naît l'Union nationale. Sa création a ceci d'intéressant qu'elle marque la conjonction d'une sensibilité populiste - «poujadiste» avant la lettre (l'U.D.E) et d'une sensibilité nettement nationaliste (l'O.P.N). Le programme de l'Union nationale se rapproche de celui des «Fronts»: il développe une conception autoritaire de la politique qui va de pair avec un antiparlementarisme certain; le nationalisme dont fait preuve le mouvement se double par ailleurs d'un antisémitisme et d'un antimaçonnisme prononcés (le Juif et le Franc-Maçon étant, avec le communisme, les emblêmes des menées occultes de l'étranger contre l'intégrité de la Suisse)². La défaite des socialistes genevois aux cantonales de 1936 marque le début de la décadence du mouvement de Georges Oltramare qui, désorganisé par des dissensions internes, voit une part grandissante de ses sympathisants retourner aux partis bourgeois qui ont repris en main les affaires du canton. 1936 marque également la faillite des «Fronts», impuissants à se donner une envergure suffisante et à résister à l'effritement de leur soutien populaire, une hémorragie qui s'accélère à compter de la création par Gottlieb Duttweiler de l'Alliance des Indépendants, ras-

¹ Sur l'histoire de ce mouvement, voir Youssef Cassis, L'Union de Défense Economique (1923-1932), Université de Genève, Faculté des Lettres, 1974 (édition commerciale: Genève, Presses universitaires romandes, 1976).

² Sur l'Union nationale, voir la thèse de Roger Joseph, L'Union nationale (1932-1939), un fascisme en Suisse romande, Boudry, La Baconnière, 1975.

semblement à vocation populiste et, comme le souligne notamment Hans-Ulrich Jost ³, mieux ancré dans la tradition helvétique que l'idéologie frontiste, largement inspirée des exemples allemand et italien de l'époque. L'Union nationale, quant à elle, disparaît en 1939.

En dépit de quelques manifestations sporadiques ici ou là (dont, à Genève, le mouvement du «Réveil civique» au milieu des années cinquante), il faudra attendre les années soixante pour voir la réapparition en Suisse d'un courant national-populiste comparable à celui des années trente. Ce courant connaîtra son apogée durant la première moitié des années septante pour décroître ensuite sans pour autant disparaître. On le voit se réamorcer dans les années quatre-vingt. Les élections au Conseil National rendent bien compte de ces fluctuations (tableau 1).

Tableau 1: Vote national-populiste au Conseil National: pourcentage de voix et (entre parenthèses) nombre de sièges obtenus

	1971	1975	1979	1983
ZH	15,5 (5)	10,6 (3)	3,4 (1)	5,9 (2)
BE	5,8 (2)	5,8 (1)	3,8 (1)	6 (2)
GE	5,5	8,6 (1)	7,2 (1)	14,3 (1)
TG	13 (1)	10,1	3,9	2,7
AG	9,2 (1)	10 (1)	3,7	4
NE	10,1			
BS	12,9 (1)	8,2	3,9	5,3
BL	10	5,6		3,9
VD	7,2 (1)	4,7		2,6
СН	7,2 (11)	5,5 (6)	1,9 (3)	3,5 (5)
	-,- (,	-,- (0)	-,, (-)	

Le tableau 1 porte les cantons où l'influence national-populiste a été la plus significative. Rappelons qu'aux élections de 1967, ce courant ne rassemblait que 0,6 % de l'électorat suisse et ne comptait qu'un seul siège (Zürich) au Conseil National. Puis il prend de l'ampleur, culminant en 1970 avec le vote sur l'initiative Schwarzenbach (46 % de oui avec une participation record de 75 %) et en 1971 avec 11 sièges au Conseil National, répartis sur six cantons. En quatre ans, son audience est passée de 0,6 % à 7,2 % des votes en Suisse. Il est représenté principalement par deux partis: l'Action nationale (créée en 1961) et l'éphémère Mouvement national d'action républicaine (créé en 1970 par James Schwarzenbach), lequel enregistrera des succès plus immédiats (7 sièges sur 11 en 1971) que son homologue, mais ne saura pas ensuite résister comme lui au reflux qui s'accentue après 1975. Les Républicains sont dominants à Zurich, en Argovie, Thurgovie et à Neuchâtel (ce qui explique la baisse importante dans ces trois derniers cantons en 1979). L'Action nationale domi-

³ Hans-Ulrich Jost, «Menace et repliement», in: Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses, tome III, Lausanne, Payot, 1983, p. 147.

ne à Berne, Bâle et dans le canton de Vaud. D'une manière globale, c'est à Zurich, Berne, Bâle-ville et Genève que les pourcentages sont les plus constants. A Genève, le courant national-populiste est représenté surtout par les vigilants, qui s'allient tour à tour aux Républicains et à l'Action nationale. Ils n'obtiennent leur premier siège qu'en 1975 mais résistent très bien au recul général de 1979 (où Genève dépasse largement les autres cantons en pourcentage), pour repartir avec une force impressionnante en 1983 où ils doublent leurs suffrages.

Les élections de 1983 constatent une remontée du courant national-populiste, phénomène qui s'inscrit dans le cadre d'un déplacement d'une frange de l'électorat en direction de «nouveaux» partis et va de pair avec un relatif «tassement» des grands partis traditionnels. Les principaux bénéficiaires en sont les écologistes avec 1,7 % des voix (+ 1,1 % par rapport à 1979) et 3 sièges (+2), les POCH avec 2,2 % des voix (+0,5%) et 3 sièges (+1), l'Action nationale et Vigilance avec 3,5 % des voix (+ 1,6 %) et 5 sièges (+ 2). Ces trois courants additionnés doublent pratiquement leur nombre de voix et de sièges par rapport à l'élection précédente. Celui qui nous intéresse ici est celui des trois dont la force relative est la plus grande, aussi bien en valeur absolue qu'en progression. Ceci s'explique en partie par son assise plus ancienne que celle des deux autres: il s'agit, nous l'avons vu, essentiellement d'une re-montée après une brève éclipse. Ses représentants au Conseil National sont d'ailleurs âgés 4: la moyenne d'âge en 1983 est de 54 ans, en dépit de la présence d'un élu de moins de 30 ans (Markus Ruf, de Berne)⁵. Ceci se vérifie également au niveau des candidats présentés: les trois quarts ont plus de 50 ans, alors que 90 % des candidats POCH ont moins de 40 ans et 85 % des candidats écologistes moins de 50 ans.

En outre, le courant national-populiste se caractérise par une implantation essentiellement urbaine (ZH, BE, BS, GE). Cette caractéristique sera confirmée lors de la récente poussée de l'année 1985 et du début de l'année 1986, qui se manifestera aux municipales de Berne, de Lausanne et de Zurich, ainsi qu'aux cantonales de Genève (qui est largement un canton-ville). Lors de ces élections au Grand Conseil genevois, le 13 octobre 1985, les journaux parleront d'un «raz-de-marée vigilant» (La Suisse, 14 octobre 1985). Vigilance deviendra en effet le premier parti du canton en nombre de suffrages (devant les libéraux et les socialistes), enlevant pas moins de 19 sièges (contre 7 auparavant). Ce succès rejettera dans l'ombre une percée des écologistes (qui font leur entrée au Grand Conseil avec 8 sièges). Il ne sera en outre probablement pas sans conséquence sur le résultat des élections communales à Lausanne deux

⁴ Office fédéral de la statistique, *Statistiques de la Suisse*, 746^e fascicule, «Les élections au Conseil national en 1983, un aperçu», Berne, 1984, p. 33 et 37.

⁵ La moyenne d'âge des élus POCH est, elle, de 38 ans; celle des élus écologistes de 43 ans.

⁶ Dans le même sens, il faut remarquer que l'Action nationale, bien qu'en progrès, fera nettement moins bien aux cantonales de mars 1986 (6 sièges sur 200) qu'en ville de Lausanne (16 sièges sur 100).

semaines plus tard où, à la surprise générale, l'Action nationale passera de 0 à 16 sièges – alors qu'elle n'avait présenté que 12 candidats! –, devenant ainsi le troisième parti derrière les socialistes et les radicaux. Comme à Genève, on note une progression des écologistes et un effritement général des partis traditionnels. Cette euphorie sera néanmoins stoppée avec l'échec du candidat vigilant, Arnold Schlaepfer, lors des élections de l'exécutif cantonal genevois (Conseil d'Etat), le 10 novembre 1985. Ces élections témoigneront pourtant de la permanence d'une volonté de renouvellement du personnel politique, qui profitera à certains candidats des partis traditionnels (démocrate-chrétiens et socialistes notamment) ayant su adopter un profil «jeune», mais que Vigilance (tout comme les écologistes d'ailleurs) ne parviendra pas cette foisci à canaliser.

III. Radioscopie du mouvement vigilant

1. L'insertion de Vigilance dans la vie politique du canton de Genève

Vigilance est né en 1964, dans des circonstances particulières qu'il est bon de rappeler à titre d'anecdote représentative de la genèse du mouvement.

Celui-ci s'est constitué autour de l'opposition d'un petit groupe de citoyens à une pièce de théâtre intitulée «Le banquier sans visage», écrite au sujet de Jacques Necker par Walter Weideli, alors responsable du supplément littéraire du Journal de Genève. Circonstance aggravante, cette pièce devait être donnée à l'occasion des fêtes célébrant le cent cinquantième anniversaire de l'adhésion de Genève à la Confédération et, qui plus est, avec une aide financière du gouvernement genevois. Le petit groupe en question parvint en quelques jours à réunir plus de onze mille signatures en vue d'interdire la représentation de la pièce. Tel fut l'acte de naissance de Vigilance qui entra en activité peu après, grâce à un appel financier à la population qui rencontra un grand succès. Les premières initiatives lancées au niveau cantonal donnent une image assez fidèle de son action d'alors: contre certaines subventions aux organisations internationales, contre une augmentation de la fiscalité touchant les petits et moyens contribuables, contre une politique de développement d'infrastructures lourdes (aménagement de l'aéroport, aménagement des quais). Le mouvement n'a guère d'idéologie solide mais se montre apte à prendre conscience de certains mécontentements et sait les exploiter par voie d'initiative: son caractère populiste s'affirme d'emblée. Un certain essoufflement se manifeste vers la fin des années soixante. L'initiative Schwarzenbach donnera l'occasion d'un nouvel élan. A compter de ce moment, Vigilance développera un profil nationaliste plus affirmé. Cette évolution le conduira notamment à sceller en 1972 une alliance avec les Républicains et, plus tard, avec l'Action nationale.

A l'exception des élections de 1969 où il n'atteignit pas le quorum, Vigilance est présent depuis vingt ans dans la vie politique cantonale, au niveau du Grand Conseil genevois: 10 sièges en 1965, 10 en 1973, 8 en 1977, 7 en 1981, 19 en 1985; Mario Soldini est son élu au Conseil National depuis 1975. Le mouvement obtient depuis 1967 entre 9 % et 15 % des suffrages au Conseil municipal de Genève (80 sièges): après un bon résultat en 1967 (12 sièges), on note un creux (1971: 7 sièges, 1975: 9 sièges, 1979: 7 sièges), puis une forte reprise en 1983 (12 sièges).

Tous les indicateurs convergent ainsi pour montrer que la présence constante de Vigilance dans la vie politique genevois s'est singulièrement renforcée ces dernières années. Nous allons maintenant étudier les thèmes qui l'ont portée au premier rang lors de la dernière élection cantonale d'octobre 1985.

2. Le discours vigilant

Nous nous basons, pour cette étude, en particulier sur le numéro spécial de l'organe officiel du mouvement (Le Vigilant), paru peu avant les élections d'octobre 1985.

L'éditorial du président de Vigilance (Eric Bertinat) révèle une double construction: d'une part une rhétorique du fait, d'autre part une rhétorique de la volonté de changement. La rhétorique du fait est marquée par un emploi répété du verbe être au présent de l'indicatif: «De gigantesques filières [de réfugiés] sont organisées . . . », «Les vrais réfugiés politiques de l'Est en sont exclus», «Depuis qu'ils sont à Genève, les requérants d'asile sont responsables de 30 % de la délinquance». La description de ce qui existe se double d'une dénonciation de ce qu'«on» (les autres partis) nous présente comme un fait accompli qu'on ne pourrait contourner. Le verbe être prend ainsi une double valeur: au niveau explicite, celui d'une relation objective d'un état de choses, au niveau implicite, celui d'une démission des autorités qui ont subi une évolution plus qu'elles ne l'ont contrôlée par leur action. Ceci ouvre la voie à la rhétorique du changement où Vigilance oppose sa volonté à celle, défaillante, des partis au pouvoir. Ce volontarisme s'exprime sous une modalité particulière, celle du «devoir», conjuguée à une énonciation sous forme impersonnelle. En effet, Vigilance ne dit pas «nous voulons» ou «nous devons», mais «il faut que...». Ceci contribue à donner une certaine objectivité à l'argumentation: elle connote l'opinion de bon sens, le jugement nécessaire du citoyen responsable, non l'affirmation partisane. Ceci permet également de donner au pronom personnel «nous» une extension plus large dans son utilisation. Il ne marque pas l'opposition des vigilants aux autres partis mais exprime l'ensemble du peuple genevois et suisse dont Vigilance se fait le porte-parole sur certains constats d'évidence: «Pas de faux réfugiés chez

⁷ Le Vigilant, «Spécial élections», nº 205, Genève, octobre 1985.

nous!», «Nous continuons donc à loger, à nourrir, à soigner et à payer nos envahisseurs tranquilles». Vigilance se fait l'interprète, non d'une idéologie partisane mais d'une majorité de citoyens excédés, derrière son slogan: «Ras l'bol».

Les deux composantes populiste et nationaliste sont donc bien en place dans le discours vigilant. Elles se vérifient au niveau des thèmes. On y trouve le logement, l'insécurité, le sur-développement de l'agglomération genevoise (et son corollaire qui est l'écologie et la défense des terres agricoles contre le «bétonnage» et «l'urbanisation à outrance»), les «faux réfugiés» (qui éclipsent, durant la campagne de 1985, les étrangers). Ces thèmes semblent exprimer trois ordres de préoccupations qui leur donnent force et cohérence: les problèmes de la vie quotidienne, la lutte des «petits» contre les «gros», la défense de l'intégrité helvétique. Le thème du logement en est un bon exemple. D'une part, c'est un «problème du quotidien» particulièrement aigu à Genève. D'autre part, sous cette rubrique on peut lire: «La crise du logement profite à certains affairistes», ainsi que: «Des logements oui, mais pour tous les Suisses d'abord!».

L'un des thèmes privilégiés des vigilants est la défense de l'intégrité helvétique contre les étrangers et les «faux réfugiés». La prégnance de ce thème est elle aussi largement tributaire de la logique que nous venons de mentionner. Moins d'étrangers signifie, dans le discours vigilant, moins de criminalité, plus de logements disponibles (pour «nous»), moins de problèmes de circulation, etc. . . . donc une meilleure qualité de vie (quotidienne) pour les autochtones (par là, le problème des étrangers touche à l'écologie). De plus, les étrangers, à Genève, connotent facilement les organisations internationales, les milieux d'affaires internationaux . . ., en bref ceux qui ont «les moyens», alors que certaines couches de la population se débattent dans les difficultés: c'est la lutte du «petit» contre le «gros». Ces deux paradigmes (l'amélioration de la vie quotidienne, la défense du «petit») interviennent en fin de compte comme autant de processus de rationalisation latents et diffus du phénomène que certains auteurs ont analysé sous le nom de «xénophobie» 8. Leur rôle est, en l'occurrence, de donner au sentiment xénophobe une ossature, une structuration, de le faire sortir du domaine subjectif en lui fournissant des points d'application sociale, discutables et argumentables comme tels sur la place publique (la mise au jour de ce genre de mécanismes pourrait d'ailleurs être entreprise sur d'autres discours que le discours vigilant). Dans cet ordre d'idées, le concept de «faux réfugié», que Vigilance n'a pas inventé mais qu'il a exploité à fond au moment des élections, est une arme rhétorique puissante dont la force repose sur le privilège qu'a le discours de pouvoir nommer la réalité, donc de la définir. Le réfugié, plus que le travailleur immigré, évoque

⁸ Uli Windisch, Xénophobie? Logique de la pensée populaire, Lausanne, L'Age d'homme, 1978; Marianne Ebel, Pierre Fiala, Sous le consensus, la xénophobie, Lausanne, Institut de Science politique, Mémoires et documents no 16, 1983.

en effet une sorte d'assisté, qui coûte au contribuable mais que l'on tolère pour diverses raisons (vocation humanitaire, image de la Suisse dans le monde...) à condition qu'il soit *vrai*. Aussi, à partir du moment où il s'avère faux, il vaut ce que vaut la fausse monnaie et connote l'escroquerie ou l'imposture. Il faut souligner que dès lors qu'une catégorie verbale comme celle-ci a été produite, elle devient en tant que telle un élément du débat politique, et chaque parti sera amené à lui définir un certain contenu, bien réel. Pour Vigilance, il y a entre 80 % et 85 % de réfugiés qui sont faux, ce qui relève alors de la notion d'état de fait scandaleux que son discours, nous l'avons vu, est bâti pour dénoncer.

3. Force et faiblesse du mouvement vigilant

L'une des faiblesses habituelles de Vigilance est d'apparaître plus comme un parti de sympathisants que comme un parti de militants actifs et organisés. Les derniers chiffres qui nous ont été communiqués par le mouvement confirment un peu cette impression 9. Le mensuel Le Vigilant, son organe officiel, disposerait de 6000 abonnés, ce qui est assez considérable à l'échelle du canton, surtout pour une presse de parti. Vigilance compterait pour sa part environ 1000 adhérents parmi lesquels se dénombrerait une centaine de militants actifs, ce qui fait une proportion de un pour dix. Il faut également prendre en compte le fait que cinq cents nouveaux adhérents ont été recrutés dans les trois mois qui ont suivi le succès électoral d'octobre 1985. Cet afflux, loin d'être négligeable, place maintenant Vigilance devant la nécessité de consolider l'acquis conjoncturel en transformant ces adhérents de fraîche date en adhérents stables et, si possible, en militants actifs. L'un des enjeux primordiaux pour le mouvement dans les années à venir devrait être de se hisser structurellement à la hauteur de son succès présent pour pouvoir affronter éventuellement dans l'avenir des situations moins favorables.

L'implantation locale est d'ailleurs insuffisante encore (les dernières élections municipales datent de 1983), sauf en ville de Genève (12 élus sur 80). Excepté celle-ci, le canton compte 44 communes: Vigilance n'a d'élus que dans 4 d'entre elles. Cette présence est surtout effective en zone urbaine, dans l'agglomération genevoise, faible ou quasi inexistante dans les bourgades rurales: elle s'exerce dans les deux communes de plus 20 000 habitants (quoique faiblement: deux élus à Vernier, deux à Lancy), mais dans un tiers seulement des communes de plus de 5000 habitants (un élu à Chêne-Bourg, un à Chêne-Bourgeries). Au total, les élus municipaux (18) sont en nombre moins important que les élus cantonaux (19).

⁹ Ces renseignements nous ont été communiqués en février 1986 par le président de Vigilance, M. Eric Bertinat, que nous remercions.

Une autre faiblesse est apparue au lendemain même du succès, lorsqu'il a fallu désigner les sept représentants au Conseil d'Etat pour lequel Vigilance présenta un candidat qui ne parvint pas à figurer parmi les élus. Une enquête réalisée à cette occasion sur le dépouillage des bulletins ¹⁰ révèle en effet que celui-ci ne bénéficia que de transferts de voix assez faibles par rapport à plusieurs de ses rivaux. Les suffrages sont venus surtout de la droite, et des libéraux en particulier. En tout cas, alors que Vigilance venait de se hisser au rang de premier parti du canton, son candidat n'obtint que 28,4 % des voix, le moins bon élu au Conseil d'Etat en obtenant 35,1 %. On a pu relever toutefois une tendance de l'électorat vigilant à très peu disperser ses voix et à voter en bloc derrière son candidat. Ces deux phénomènes conjugués peuvent donner à penser à une spécificité assez marquée de cet électorat, tendance qui peut amener le mouvement à un certain isolement et lui nuire dans des élections où l'apport de voix extérieures est essentiel.

La principale force du parti vigilant semble avoir été l'impact de ses thèmes. Si l'on se réfère à un sondage effectué quinze jours après les élections au Grand Conseil 11, on se rend compte que les principaux sujets de préoccupation de la population genevoise sont dans l'ordre, le logement (35,5 %), les problèmes de circulation (27,6 %) puis, loin derrière, toute une série de questions desquelles se détachent de peu les «faux réfugiés» (9,6 %) et les étrangers (7,9 %). Il est intéressant de les comparer avec les sujets de préoccupation de l'électorat vigilant: le logement (35,9 %), les «faux réfugiés» (33,3 %), les étrangers (25,6 %), les problèmes de circulation (20,5 %). On constate que les quatre sujets principaux se recoupent exactement, mais que leur importance varie d'un groupe à l'autre. En première approximation, on peut dire que l'une des grandes forces des vigilants a été de mettre l'accent sur des problèmes quotidiens qui ont incontestablement un répondant dans les soucis de la population. Pour le reste, on relève que, tant le discours vigilant que l'électorat de ce parti surestiment la question des «faux réfugiés» et des étrangers. Toutefois, ces questions ne paraissent pas sans importance puisqu'elles viennent tout de même, bien qu'avec un pourcentage nettement inférieur, en troisième et quatrième positions dans l'ordre des préoccupations. On peut alors penser que Vigilance s'est en partie nourri de ce terreau, et que son discours a canalisé les couches de la population qui y sont les plus sensibilisées. En outre, la mise en avant des «faux réfugiés» par rapport aux étrangers s'est révélée judicieuse, puisqu'elle correspond à la perception commune, et ce bien que le canton abrite (sur une population résidente de 358 340 habitants) 116 353 étrangers (32,5 %), contre seulement 3175 réfugiés (0,9 %) et 2800 deman-

¹⁰ Tribune de Genève, 14 novembre 1985.

¹¹ Sondage réalisé par MIS (Marketing, Informatique et Services SA) entre le 24 et le 26 octobre 1985 auprès de 500 personnes représentatives de la population du canton de Genève, âgées de 15 à 75 ans (libre choix des réponses, trois réponses possibles par personne). *Tribune de Genève*, 1^{er} novembre 1985.

deurs $(0,8\%)^{12}$. En revanche, le thème du surdéveloppement de Genève a paru un peu abstrait et lointain: même les électeurs vigilants ne lui accordent pratiquement aucune valeur dans l'explication du succès de leur parti.

Pour résumer, on peut penser que Vigilance, dans la meilleure tradition populiste, a su exprimer en termes simples les problèmes les plus immédiats de M. Tout-le-monde ¹³. L'approche nationaliste, qui s'est développée parallèlement, tire sa force d'être reliée à ces problèmes dans un rapport de cause à effet assez simple. L'un et l'autre aspects s'épaulent mutuellement, et cette articulation est probablement déterminante dans le succès de ce parti: ce que les gens constatent directement dans leur vie quotidienne se trouve rattaché à ce qu'ils ne peuvent appréhender que confusément. Il reste qu'à trop embrasser, les analyses proposées par Vigilance étreignent peut-être mal: le sondage précité montre que moins de 15 % des genevois le pensent apte à gérer au gouvernement les affaires du canton. L'échec d'Arnold Schlaepfer, candidat à l'exécutif cantonal, est là pour corroborer cette opinion.

IV. Les enjeux pour le système politique suisse

On peut constater que le système politique suisse contemporain se trouve pris dans une dialectique de la permanence et du changement, et que les problèmes qui en découlent ont revêtu des aspects originaux ces dernières années.

Dans un premier temps, on a pu noter la montée de nouveaux partis, l'émergence de sensibilités politiques nouvelles qui peuvent être le reflet d'une évolution générale de la société suisse, mais qui agissent probablement de manière différente suivant les régions, les couches sociales, les classes d'âge... On peut penser à cet égard que certaines catégories de la population se sont senties plus spécialement menacées que d'autres, par des transformations qui leur apparaissaient de moins en moins contrôlées par les milieux politiques traditionnels. Ces mouvements d'opinion ont eu pour caractéristique majeure de se focaliser sur un petit nombre de questions, ressenties comme autant de causes fondamentales des malheurs invoqués ¹⁴. L'histoire récente des soubresauts de la vie politique helvétique est ainsi faite d'une succession de thèmes porteurs de cet ordre, qui désignent un responsable et un

¹² Chiffres de décembre 1985. A la même date, on comptait en Suisse 939 671 étrangers (soit une proportion de 14,6 %, sensiblement moindre qu'à Genève), 30 566 réfugiés (0,5 %) et 15 387 demandes d'asile en suspens (0,25 %).

¹³ Le profil des candidats vigilants renforce d'ailleurs cette image: employés, secrétaires, instructeurs de protection civile, comptables . . . plutôt que (comme dans d'autres partis) ingénieurs, avocats, architectes, entrepreneurs, etc.

¹⁴ Il s'agit d'un mécanisme particulier propre au raisonnement quotidien, que Uli Windisch nomme «sursaturation causale» et qui consiste à tout expliquer par une cause unique ou un faible nombre de causes souvent emboîtées (*Le raisonnement et le parler quotidiens*, Lausanne, L'Age d'homme, 1985, p. 98-102).

seul pour tout ce qui ne va pas: il y a eu le problème de la «surpopulation étrangère» (particulièrement efficace entre le milieu des années soixante et celui des années septante), puis celui de l'écologie (qui prend de l'ampleur à compter des années septante) et enfin, tout récemment, celui des «faux réfugiés».

Dans un second temps, on a pu noter la capacité des partis traditionnels à reprendre – au moins partiellement – à leur profit certaines de ces aspirations, contribuant ainsi à réinsérer dans le giron consensuel des mécontents qui semblaient devoir s'en écarter. Ce phénomène a eu pour effet de préserver une relative stabilité du système et des appareils institués en désamorçant des revendications qui tendaient à renouveler le paysage politique par l'introduction de nouveaux acteurs. On en a eu un exemple avec l'action des autorités fédérales dans les années soixante et septante, endiguant la pression des mouvements contre la «surpopulation étrangère» en prenant des séries de mesures qui, jusqu'à un certain point, rencontraient la volonté exprimée de ces mouvements (stabilisation puis baisse effective du nombre d'étrangers). Un autre exemple, plus récent, touche à la protection de la nature et de l'environnement: devant ce qui semblait devoir profiter à de nouveaux courants politiques, les partis traditionnels ont réagi en se donnant un profil plus «écologiste» pour répondre à cette sensibilité nouvelle. La question des «faux réfugiés» paraît s'acheminer vers le même processus: les autorités politiques semblent peu à peu s'adapter à ce nouveau type de préoccupations pour aller dans le sens de ce qu'il réclame.

On peut voir à présent dans quelle mesure le courant que nous avons appelé «national-populiste» est apte à illustrer ces considérations. Tout d'abord, on remarque que la dimension gauche-droite se révèle peu opérante pour le situer politiquement, ainsi que l'ont montré Dusan Sidjanski et Ronald Inglehart ¹⁵. Leur enquête, réalisée en 1972, faisait apparaître en effet, de manière assez surprenante, que l'Action nationale et les Républicains étaient perçus en moyenne légèrement à gauche des principaux partis bourgeois. En outre, l'examen de la distribution des opinions révélait un paradoxe de taille: si un tiers des citoyens les situaient à l'extrême droite, il s'en trouvait également un quart pour les placer à gauche ou à l'extrême gauche. Les auteurs trouvèront en conséquence le paradigme modernisme / traditionnalisme ¹⁶ plus explicatif que le clivage gauche / droite, en soulignant le fait que l'un des traits saillants de ce type de partis est de se référer à un passé et à des valeurs au besoin mythifiés ¹⁷ pour s'opposer à une évolution jugée aussi néfaste qu'incontrôlée. Le

¹⁵ Dusan Sidjanski, Ronald Inglehart, «Electeurs et dimension gauche-droite», in: Les Suisses et la politique, Berne, Francfort/Main, Herbert Lang, Peter Lang, 1975, p. 83-124 (voir surtout p. 101-111).

¹⁶ Dusan Sidjanski, Ronald Inglehart, op. cit., p. 114-116.

¹⁷ Uli Windisch parle à cet égard de conception «mythique-cyclique» du temps, où l'idéalisation d'un âge d'or passé sert de point d'appui au rejet de certaines évolutions actuelles (*Le raisonnement et le parler quotidiens, op. cit.*, p. 161 et sv.).

profil idéologique qui s'en dégage est souvent assez flou mais permet en revanche à ces partis de s'adapter à certaines sensibilités du moment en jouant adéquatement sur telle ou telle de leurs connotations. Il en va ainsi de l'écologie: Vigilance arbore un tel visage depuis sa création, l'Action nationale s'y est adaptée sans trop de mal sous la houlette de Valentin Oehen durant les années septante. On remarque en outre que les partis traditionnels se révèlent parfois peu capables de résister à la logique qui préside à ce genre d'entreprise, comme en témoigne le ralliement du Parti socialiste suisse ¹⁸ à l'initiative pourtant ambiguë lancée par l'Action nationale contre le «bradage» du sol national (qui fut refusée d'ailleurs de justesse en 1984: 48,9 % de oui).

La composante spécifiquement nationaliste de ces partis s'appuie sur un courant d'opinion dont on peut dire, en examinant les scrutins de ces dernières années, qu'il recèle un potentiel manifestement plus mobilisateur que le courant d'opinion inverse. C'est ainsi que le vote sur l'initiative «Etre solidaires», pourtant intervenu durant une période de basses eaux du courant nationaliste, est resté sensiblement en retrait des plus mauvais scores enregistrés par les initiatives des Républicains et de l'Action nationale (29,4 % et 33,8 % de oui pour celles-ci en 1977, 16,2 % de oui pour celle-là en 1981). Selon Uli Windisch, l'efficacité du discours «xénophobe» viendrait du fait qu'il s'inscrit dans certaines dispositions cognitives présentes, quoiqu'en proportion variable, dans la quasi totalité de la population 19. Conçue d'un autre point de vue, la thèse de Marianne Ebel et de Pierre Fiala 20 va elle aussi dans ce sens: la «xénophobie» y est vue en effet comme une «structure profonde» du consensus helvétique, dont le discours de certains partis ne serait en fait que la version explicite et exacerbée. A la lueur de l'expérience de ces dernières années, on peut en tout cas au moins constater deux choses: d'une part la réceptivité de l'électorat à ces thèmes, d'autre part la propension des partis traditionnels à s'y adapter après un certain temps.

Pour résumer et conclure, on peut avancer que la capacité de mouvements comme Vigilance et l'Action nationale à s'assurer une place durable au sein du système politique institué est largement fonction d'une dialectique qui considère en retour le type de réponses que le système leur réserve (ceci vaut également pour les écologistes). On s'aperçoit ainsi que, s'il est indéniable que leur progression constitue bien plus qu'un épiphénomène, c'est précisément pour cette raison-là que jouent certains mécanismes d'adaptation qui ont freiné jusqu'alors de tels partis dans leur ascension. C'est à la faveur de l'inat-

¹⁸ On remarque toutefois que, dans certains cantons (GE, FR, BS, JU, VD, VS, TI), les socialistes se sont prononcés contre cette initiative.

^{19 «}Si les mouvements xénophobes ont eu un tel succès, ce n'est pas parce qu'ils ont évoqué tel ou tel thème, mais parce que les schèmes cognitifs - la structure socio-cognitive - sous-jacents à leurs discours correspondaient à la façon de connaître d'une grande partie de la population.» Uli Windisch, *Pensée sociale, langage en usage et logiques autres*, Lausanne, L'Age d'homme, 1982, p. 14.

²⁰ Sous le consensus, la xénophobie, op. cit.

tention des milieux politiques à des sentiments qu'ils savent déceler et organiser que ces mouvements grandissent. Mais, passé un certain seuil critique audelà duquel il s'avère que leurs revendications deviennent des thèmes réellement porteurs, on remarque que le champ politique tend à les réinvestir, faisant succéder au vide initial toute une palette de réponses dans laquelle l'électeur pourra faire son choix. Immanquablement, il s'en trouvera plus d'un pour revenir au parti pour lequel il avait l'habitude de voter auparavant. En outre, il existe certains éléments propres au régime politique suisse qui, comme le droit d'initiative ²¹, favorisent l'ajustement des formations traditionnelles aux courants d'opinion importants. Jusqu'à présent du moins, il semble ainsi que le système ait réussi à s'adapter suffisamment pour contrecarrer l'avènement sustantiel d'une force «national-populiste» au niveau fédéral.

²¹ Jean-Daniel Delley, *L'initiative populaire en Suisse*, Lausanne, L'Age d'homme, 1978, p. 46 et p. 55-61.